

TOCQUEVILLE, ALEXIS DE (1805-1859). *Philosophe et homme politique issu de l'aristocratie, mais rangé aux idées de la Révolution française, dont il adopte en grande partie le programme. Son libéralisme est toutefois, par suite de cette situation particulière, modéré et lacunaire.*

Quoiqu'ayant placé l'action politique tantôt au-dessus, tantôt au même niveau que le travail intellectuel, Alexis de Tocqueville est surtout resté célèbre pour ses ouvrages, la *Démocratie en Amérique* (1835 et 1840) et *l'Ancien régime et la Révolution* (1856). Son œuvre, immense par ses dimensions, se compose d'une très large correspondance, échangée principalement avec un cercle d'amis choisis et une famille avec laquelle il entretenait des rapports difficiles, de quelques travaux parlementaires et académiques, et de ces deux livres qui ont rencontré un large succès en son temps, et qui sont encore aujourd'hui très fréquemment cités, et même lus. Dans ceux-ci les amis de la liberté peuvent trouver, comme le dit Gustave de Beaumont, son ami, « un arsenal intellectuel », mais dont il reste à déterminer l'efficacité et la nouveauté. (Préface à la *Démocratie en Amérique*, 1864, p. xlvi)

Du premier et du plus célèbre de ces livres, l'Amérique n'est qu'accessoirement la préoccupation. Face aux situations diverses que présentent à l'observateur les États de l'union américaine, Tocqueville sent plus que tout autre la futilité d'un jugement d'ensemble, sous forme d'un récit de voyage. (Lettre à sa mère, 27 septembre 1831 : O. C., t. XIV, p. 137 ; Lettre à son frère Édouard, 20 janvier 1832 : idem, p. 165 ; Lettre à son père, 24 janvier 1832 : idem, p. 166) Son ambition est bien plutôt d'étudier les conditions dans lesquelles la démocratie, dont l'avènement en France est irrémédiable, peut s'installer sans mettre en danger la liberté et la dignité humaine. (Lettre à Louis de Kergorlay du 26 décembre 1836 : O. C., t. XIII, vol. 1, p. 431) À ce titre, le cadre de référence et le public visé sont essentiellement français. (Au même, 17 octobre 1847 : t. XIII, vol. 2, p. 209) Accessoirement, l'ouvrage doit servir de tremplin à son auteur pour entrer à la Chambre des députés et à l'Académie — la grande, l'Académie française, ou la petite, l'Académie des sciences morales et politiques.

Le succès de la première partie de la *Démocratie en Amérique*, paru en 1835, dépassa les attentes de l'éditeur et même de l'auteur. (Notice de G. de Beaumont en tête des *Oeuvres complètes*, 1861, p. 40) La seconde partie en revanche, plus conceptuelle et émettant une série de prophéties dont les contemporains ne pouvaient apprécier la justesse comme nous le faisons aujourd'hui, ne connut qu'un vague succès d'estime. Beaumont eut raison de dire que le futur surtout lui rendrait justice, et accorderait la préférence à la seconde *Démocratie* plutôt qu'à la première, car c'est exactement ce qui

est arrivé. (Préface à la *Dém. en Am.*, 1864, p. xv) Peut-être doit-on reprocher à Tocqueville d'avoir maintenu le même titre pour cette suite, qui en vérité, reconnaissait-il, était un livre « entièrement distinct ». (*O. C.*, t. XVII, vol. 2, p. 133)

Près de quinze ans après la deuxième *Démocratie*, Tocqueville se lança dans un deuxième grand ouvrage, qui devait avoir en tout deux ou trois volumes. Dans son esprit, ce devait être une grande fresque historique sur la Révolution française, pour en étudier les soubassements, les aspirations et les méthodes, et comprendre ainsi l'échec de la liberté politique en France. Le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte et l'avènement du second Empire avaient renvoyé Tocqueville à la vie privée, et devant l'atonie de l'opinion publique, il ne lui restait plus que l'écriture. Non pas qu'il aspirât à transformer immédiatement la France, comme le firent les philosophes des Lumières dans des circonstances propices, mais il jetait un levain de liberté, qui croîtrait après lui. C'était aussi un plaisir vif et mâle, disait-il, de professer ses idées à la face du maître et des serviteurs, et d'arborer le drapeau de la liberté quand de toutes parts on l'abandonnait. (Lettre à L. de Kergorlay, 29 juillet 1856 : *O. C.*, t. XIII, vol. 2, p. 303.) Tocqueville avait la patience et la lucidité des meilleurs historiens, et il aurait fait une œuvre importante s'il eût pu continuer. Il nous aurait facilité l'élucidation de la grande énigme française, qui est l'échec de son grand mouvement émancipateur, qui paraissait si irrésistible, et l'application impossible d'idées si longuement mûries. Au fil des épisodes révolutionnaires du XIX^e siècle, en effet, jamais la Révolution ne s'arrête et ne se fixe, toujours elle continue à agiter la société. Tocqueville n'a pas eu le temps d'accomplir entièrement son œuvre, mais l'aurait-il pu ? N'en va-t-il pas de lui comme de Karl Marx, qui rejettait les difficultés théoriques aux volumes subséquents de son *Capital*, et qui est mort sans avoir donné l'énigme qu'il avait longtemps annoncée ? À l'évidence, l'œuvre historique de Tocqueville était périlleuse, et il n'est pas certain qu'elle ait abouti à une perspective tout à fait claire du demi-siècle qui de la Constituante conduit à l'Empire et aux nouvelles effusions révolutions de février 1848. Je crois que sa conclusion aurait été grave et pessimiste, et que son œuvre accomplie aurait prouvé ce qu'il signale dans sa correspondance, à savoir la lourdeur du passé et la difficulté de fonder durablement la liberté politique et civile en France, avec les traditions de pensée qui sont les nôtres. (*O. C.*, t. XVII, vol. 3, p. 421) En face de l'ouvrage complet, en deux ou trois volumes, on aurait aussi mieux senti la filiation discrète de sa *Révolution française* et de sa *Démocratie en Amérique*, et la constance de l'engagement de l'auteur pour la

décentralisation du pouvoir, le maintien des règles de l'État de droit et le respect de la dignité humaine.

En politique, Tocqueville n'a pas joué un rôle à la hauteur de ses espérances et surtout de sa valeur. Il fit longtemps les frais de son isolement politique, qui était la suite de son tempérament, plus que d'une stratégie mûrement conçue. En société, il s'était fait peu d'amis et ne donnait sa confiance entière à presque personne. (*O. C.*, t. VIII, vol. 1, p. 90) Comme Frédéric Bastiat à la même époque, à l'Assemblée il se dirigeait en toutes circonstances d'après ses propres lumières, « votant partout en toutes circonstances », affirme-t-il, « comme je le crois le plus utile à la cause générale de la liberté que j'ai embrassée ». (Lettre à François Chambolle, 29 août 1841 : *O. C.*, t. XVII, vol. 2, 141) Malheureusement, il manquait tout à fait des qualités qui font le bon orateur, en un temps où ce talent était si estimé. Cette inaptitude devait se révéler à lui d'abord dans son premier métier d'avocat et de magistrat. « Je m'habitue difficilement à parler en public », confie-t-il à son ami Louis de Kergorlay ; « je cherche mes mots et j'écourte mes idées. Je vois à côté de moi des gens qui raisonnent mal et qui parlent bien ; cela me met dans une rage continue. Il me semble que je suis au-dessus d'eux, et quand je veux paraître, je me sens au-dessous. » (Lettre du 23 juillet 1827 : *O. C.*, t. XIII, vol. 1, p. 107) Sa faible constitution physique accentuait encore ce défaut, car sa voix manquait de puissance et ne portait pas. (Notice de G. de Beaumont : *Œuv. compl.*, t. I, 1861, p. 61)

Comme député, Tocqueville fut amené à s'occuper sérieusement de l'abolition de l'esclavage, qu'il voulait complète et immédiate, et du grand sujet national de la colonisation en Algérie. Ces sujets, le second surtout, étaient trans-partisans, et il lui fut donc loisible de siéger en commission et d'être nommé rapporteur. Mais ce n'était pas pour lui seulement un pis-aller, car il avait aussi du goût pour ces sujets. Plus tard ministre des affaires étrangères, il dut principalement s'occuper de l'intervention française à Rome pour soutenir le pouvoir temporel du Pape, intervention qu'il soutenait malgré des réticences initiales qui ne se sont pas estompées.

Alexis de Tocqueville n'était pas fait davantage pour le journalisme et la controverse quotidienne, lesquelles ne répondraient pas à l'agitation intérieure de son esprit et à la succession d'états d'entrain et de mollesse, d'enthousiasme et de mélancolie, dont il souffrait et dont il faisait souffrir son entourage. (Lettre à son frère Édouard, 19 décembre 1844 : *O. C.*, t. XIV, p. 241) Il se disait incapable d'écrire un article de revue et de renfermer en quelques pages une pensée féconde et donnant des aperçus nouveaux sur un sujet donné ; peut-être qu'il exagérait.

Tocqueville était, en tout cas, un méditatif, qui enfantait tout un monde par la pensée. Il avait pris la salutaire habitude de ne pas lire les ouvrages qui avaient été consacrés au thème qui l’occupait, laissant plutôt son esprit vaguer librement, en quête d’aperçus nouveaux. Sa prose tranquille, son ton parfois dogmatique et sûr, donnent l’impression d’un enfantement facile et d’une pensée aboutie. En vrai, Tocqueville avançait lentement et mûrissait patiemment ses idées ; il était capable d’en changer, devant l’évidence des faits. Si son périple américain lui confirma certaines idées, il lui en donna aussi quelques autres, nouvelles et différentes. De même, en Algérie et en Irlande, Tocqueville fut un observateur modeste, qui ne prétendit pas courber les faits aux idées qu’il avait emportées avec lui en venant. « Je ne suis encore en état d’émettre aucune opinion sur ce pays », écrit-il d’Alger, en 1841. « Malgré que j’eusse lu beaucoup de documents, la vue des lieux m’a surpris et quant aux habitants je vois régner, quant à présent, dans leurs opinions de si prodigieuses divergences que j’éprouve une sorte d’étourdissement intellectuel. J’espère qu’à la longue cet état cessera et fera place à une vue plus claire du sujet. » (Lettre à son père, 12 mai 1841 : *O. C.*, t. XIV, p. 216) « Je travaille du matin au soir à acquérir des notions justes sur les choses et sur les hommes », répète-t-il en 1846, lors de son second voyage en Algérie. (*O. C.*, t. XVII, vol. 1, p. 381)

Son double caractère méditatif et observateur, développa en lui une capacité de prescience, de prévision, qui est à peu près inégalée dans la tradition libérale française. Tocqueville voyait plus vite et plus loin que les autres ; c’est ce qui lui permit d’être tout à la fois lucide quant au présent, et prophétique quant au futur. (Notice de G. de Beaumont : *Œuv. compl.*, 1861, p. 14) Quel dommage que cet esprit si puissant fut logé dans un corps si faible ! « Mon corps est décidément une vieille guenille dont il n’y a plus rien de bon à faire », disait-il à sa femme dès 1841. « Il ne faut pas se faire illusion, il ne suffit plus à rien, ni aux fatigues physiques ni aux agitations morales. » (*O. C.*, t. XIV, p. 435) Après plusieurs épisodes de maladies et de rémissions, il est mort d’une tuberculose, à Cannes, en 1857, âgé de 53 ans.

[La grandeur de Tocqueville : lucidité et prophéties.]

Bon observateur, ayant soin du détail, Tocqueville en composant est un habile généralisateur, qui sait éviter la sécheresse des simples énumérations de faits. Même dans la première *Démocratie*, il ne mobilise les exemples que pour servir à la démonstration de quelques grandes idées, et il est clair que son but, dans ces pages, n’est pas de faire un cours de droit administratif. (*Démocratie en Amérique* I, I, v : *O. C.*, t. I, vol. I, p. 81) Ce n’est pas un

livre de voyage qu'il offre, mais un livre de philosophie et de politique, un ouvrage « philosophico-politique ». (J.-L. Benoît, *Tocqueville moraliste*, 2004, p. 12 ; et du même, *Dictionnaire Tocqueville*, 2017, p. 347) Le niveau d'abstraction et de généralité, le travail des concepts, fait aujourd'hui la richesse de ce livre et assure une longue durée de vie aux analyses qu'il renferme. Les contemporains ont pu être fâchés de lire l'examen et la comparaison d'états politiques abstraits, dans leur quintessence presque irréelle, plutôt que la discussion des problématiques du temps qu'ils pensaient y trouver. Mais aujourd'hui, les mérites et démerites de la démocratie pure ou de l'aristocratie sans mélange de démocratie, nous intéressent davantage, et on peut dire à ce titre que Tocqueville, en écrivant, a sacrifié le présent au futur — chose rare.

L'auteur de la *Démocratie en Amérique* se montre d'emblée lucide quand il pose, en préalable de son ouvrage, l'inéluctabilité de la démocratie, alors en débat. « Nous allons vers une démocratie sans borne », explique-t-il en privé à Louis Kergorlay, « je ne dis pas que ce soit une bonne chose, ce que je vois dans ce pays-ci me convainc au contraire que la France s'en arrangera mal ; mais nous y allons poussés par une force irrésistible. » (Lettre du 29 juin 1831 : *O. C.*, t. XIII, vol. 1, p. 233) Face au progrès des idées démocratiques en France, deux camps prenaient des positions opposées. À côté des détracteurs forcenés de la démocratie, qui niaient sa force propulsive et les miracles accomplis de l'autre côté de l'Atlantique, les meilleurs amis de la démocratie sombraient dans une forme d'aveuglement. « À ceux qui se sont fait une démocratie idéale, rêve brillant, qu'ils croient pouvoir réaliser aisément », confiait-il, « j'ai entrepris de montrer qu'ils avaient revêtu le tableau de fausses couleurs, que le gouvernement démocratique qu'ils préconisent, s'il procure des biens réels aux hommes qui peuvent le supporter, n'a point les traits élevés que leur imagination lui donne ; que ce gouvernement, d'ailleurs, ne peut se soutenir que moyennant certaines conditions de lumières, de moralité privée, de croyances, que nous n'avons point, et qu'il faut travailler à obtenir avant d'en tirer les conséquences politiques. » « Aux hommes pour lesquels le mot de démocratie est le synonyme de bouleversement, d'anarchie, de spoliation, de meurtres », continuait-il, « j'ai essayé de montrer que la démocratie pouvait parvenir à gouverner la société en respectant les fortunes, en reconnaissant les droits, en épargnant la liberté, en honorant les croyances ; que si le gouvernement démocratique développait moins qu'un autre certaines belles facultés de l'âme humaine, il avait de beaux et grands côtés ; et que peut-être, après tout, la volonté de Dieu était de répandre un bonheur médiocre sur la totalité des hommes, et non de réunir une grande somme de

félicité sur quelques-uns et d'approcher de la perfection un petit nombre. J'ai prétendu leur démontrer que, quelle que fût leur opinion à cet égard, il n'était plus temps de délibérer ; que la société marchait et les entraînait chaque jour avec elle vers l'égalité des conditions ; qu'il ne restait donc plus qu'à choisir entre des maux désormais inévitables ; que la question n'était point de savoir si l'on pouvait obtenir l'aristocratie ou la démocratie, mais si l'on aurait une société démocratique marchant sans poésie et sans grandeur, mais avec ordre et moralité, ou une société démocratique, désordonnée et dépravée, livrée à des fureurs frénétiques ou courbée sous un joug plus lourd que tous ceux qui ont pesé sur les hommes depuis la chute de l'empire romain. J'ai voulu diminuer l'ardeur des premiers, et, sans les décourager, leur montrer la seule voie à prendre. » (Lettre à Eugène Stöffels, 21 février 1835 : O. C., t. XVII, vol. 1, p. 225)

Au milieu du combat stérile sur la démocratie bonne ou mauvaise, Tocqueville posait des problèmes nouveaux, dont le futur se chargerait de montrer l'importance. Il n'est pas vrai, explique-t-il notamment, qu'il soit des tyrannies légitimes, comme celle que le peuple souverain exerce de son autorité nouvellement acquise. « La toute-puissance me semble en soi une chose mauvaise et dangereuse », rétorque Tocqueville aux dangereux amis de la démocratie. « Son exercice me paraît au-dessus des forces de l'homme, quel qu'il soit, et je ne vois que Dieu qui puisse sans danger être tout-puissant, parce que sa sagesse et sa justice sont toujours égales à son pouvoir. Il n'y a donc pas sur la terre d'autorité si respectable en elle-même, ou revêtue d'un droit si sacré, que je voulusse laisser agir sans contrôle et dominer sans obstacles. Lors donc que je vois accorder le droit et la faculté de tout faire à une puissance quelconque, qu'on l'appelle peuple ou roi, démocratie ou aristocratie, qu'on l'exerce dans une monarchie ou dans une république, je dis : là est le germe de la tyrannie, et je cherche à aller vivre sous d'autres lois. » (*Démocratie en Amérique* I, II, vii : O. C., t. I, vol. I, p. 263)

L'aristocratie, longtemps dominante, était le gouvernement d'une classe, pour son profit seul, ou à peu près, et elle sacrifiait trop facilement les intérêts du bas peuple. Mais elle avait d'autres mérites, que la démocratie n'a pas, du moins naturellement. Dans un état aristocratique, les grandes familles assurent des recrues constantes, formées avec soin, pour la pratique du pouvoir politique. Aussi il n'est pas à craindre qu'on manque de talents éminents, ni qu'on se détourne de les employer. Dans les démocraties, au contraire, le pouvoir est placé entre les mains d'aventuriers, d'hommes médiocres, qui flattent la foule, font retentir des slogans caricaturaux et multiplient des promesses qu'ils savent ne pas pouvoir tenir. C'est ce qui se

passee déjà, dit l'auteur, aux États-Unis. (*Démocratie en Amérique* I, II, v : *O. C.*, t. I, vol. I, p. 211-212, et les brouillons, dans éd. Pléiade, p. 991, note (a) relative à la page 223)

La démocratie a encore des penchants discrets, mais tenaces, par exemple pour l'accroissement des attributions de l'État et l'alourdissement des budgets. « Il existe dans les sociétés démocratiques une agitation sans but précis », remarque Tocqueville ; « il y règne une sorte de fièvre permanente qui se tourne en innovation de tout genre, et les innovations sont presque toujours coûteuses. » (*Démocratie en Amérique* I, II, v : *O. C.*, t. I, vol. I, p. 219) D'ailleurs ses projets sont toujours coûteux, car elle n'a pas l'art d'être économique. (Idem)

La liberté a besoin de protections, et ceux qui croient que la démocratie ne saurait jamais que défendre les droits de tous et de chacun, se trompent ou nous trompent. En Amérique, c'est déjà un fait d'observation que le droit de propriété des riches est compromis par les passions envieuses des masses. (*Démocratie en Amérique* I, II, vi : *O. C.*, t. I, vol. I, p. 252) On ne peut pas même exclure, et on doit même sérieusement redouter, la constitution d'une puissance tutélaire fondée sur la démocratie, et qui compromettrait la liberté et la dignité humaine. Ce despotisme démocratique, Tocqueville en a laissé une belle description, qu'on ne se lasse pas de relire : « Je veux imaginer sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde : je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux, qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils remplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres, ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui toute l'espèce humaine ; quant au demeurant de ses concitoyens, il est à côté d'eux ; mais il ne les voit pas ; il les touche et ne les sent point ; il n'existe qu'en lui-même et pour lui seul, et s'il lui reste encore une famille, on peut dire du moins qu'il n'a plus de patrie. Au-dessus de ceux-là, s'élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leurs jouissances, et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle, si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril ; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance ; il aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir. Il travaille volontiers à leur bonheur ; mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre ; il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise leurs héritages ; que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre ? C'est ainsi que tous

les jours il rend moins utile et plus rare l'emploi du libre arbitre ; qu'il renferme l'action de la volonté dans un plus petit espace, et dérobe peu à peu à chaque citoyen jusqu'à l'usage de lui-même. L'égalité a préparé les hommes à toutes ces choses ; elle les a disposés à les souffrir et souvent même à les regarder comme un bienfait. Après avoir pris ainsi tour à tour dans ses puissantes mains chaque individu, et l'avoir pétri à sa guise, le souverain étend ses bras sur la société tout entière ; il en couvre la surface d'un réseau de petites règles compliquées, minutieuses et uniformes, à travers lesquelles les esprits les plus originaux et les âmes les plus vigoureuses ne sauraient se faire jour pour dépasser la foule ; il ne brise pas les volontés, mais il les amollit, les plie et les dirige ; il force rarement d'agir, mais il s'oppose sans cesse à ce qu'on agisse ; il ne détruit point, il empêche de naître ; il ne tyrannise point, il gêne, il comprime, il énerve, il éteint, il hébète, et il réduit enfin chaque nation à n'être plus qu'un troupeau d'animaux timides et industrieux, dont le gouvernement est le berger. » (*Démocratie en Amérique* II, IV, vi : *O. C.*, t. I, vol. II, p. 324-325)

Contre les entraînements dangereux de la démocratie, Tocqueville propose une série de solutions. Pour lui, l'une des clés pour maintenir la démocratie dans la bonne voie, c'est de développer et de maintenir les libertés locales et d'exercer le pouvoir politique démocratique localement, par la décentralisation. (*Démocratie en Amérique* I, I, v : *O. C.*, t. I, vol. I, p. 58-59) L'institution du jury peut aussi aider. « On doit le considérer comme une école gratuite et toujours ouverte », explique Tocqueville, « où chaque juré vient s'instruire de ses droits, où il entre en communication journalière avec les membres les plus instruits et les plus éclairés des classes élevées, où les lois lui sont enseignées d'une manière pratique, et sont mises à la portée de son intelligence par les efforts des avocats, les avis du juge et les passions mêmes des parties. Je pense qu'il faut principalement attribuer l'intelligence pratique et le bon sens politique des Américains au long usage qu'ils ont fait du jury en matière civile. » (*Démocratie en Amérique* I, II, viii : *O. C.*, t. I, vol. I, p. 286) La religion est aussi un outil majeur, et l'auteur va jusqu'à croire que sans croyances et sans mœurs, il n'est pas de liberté possible sous un régime démocratique. (Brouillons dans l'éd. Pléiade, p. 961) Enfin de fortes limites constitutionnelles peuvent resserrer le pouvoir de la démocratie dans des bornes saines, et protéger la liberté contre la tyrannie d'assemblées politiques. (*Démocratie en Amérique* I, I, vi : *O. C.*, t. I, vol. I, p. 104) Peut-être aussi que l'existence de confédérations, quand elles sont possibles, en limitant la portée des lois uniformes, peut servir au maintien des libertés et protéger des effets de la démocratie et de la centralisation. (*Démocratie en Amérique* I, I, viii : *O. C.*, t. I, vol. I, p. 165)

Tout cela, et d'autres mesures que les circonstances du temps suggéreront, ce n'est pas renverser la démocratie ou empêcher son établissement pacifique, mais « régler la démocratie » et « se servir de la démocratie pour modifier la démocratie » (*Démocratie en Amérique* I, II, ix : *O. C.*, t. I, vol. I, p. 325, et brouillons dans l'éd. Pléiade, p. 1181.)

[Liberté sans libéralisme.]

Plusieurs raisons importantes nous empêchent de classer sans examen Tocqueville dans la tradition libérale française. L'une d'elle est l'acharnement qu'ont montré les différents partis, depuis le premier moment où il est entré dans le monde littéraire, à s'en disputer l'autorité. « Il a été tout d'abord et sera longtemps encore invoqué par les opinions les plus contraires », note Gustave de Beaumont avec justesse. (Notice de G. de Beaumont : *Œuv. compl.*, 1861, p. 43) À lire ses ouvrages et sa correspondance, il paraît bien que la liberté soit comme le résumé de sa pensée, et le libéralisme, par conséquent, sa philosophie. « Je n'ai pas de traditions », répète-t-il plusieurs fois ; « je n'ai point de parti, je n'ai point de cause, si ce n'est celle de la liberté et de la dignité humaine ; de cela je suis sûr. » (Lettre à Henry Reeve, 22 mars 1837 : t. VI, vol. 1, p. 37 ; Lettre à Louis de Kergorlay, 15 décembre 1850 : *O. C.*, t. XIII, vol. 2, p. 233) Ses deux grands ouvrages défendent de manière éclatante des idées qu'on associe traditionnellement au libéralisme. Tocqueville met en valeur notamment l'importance de la décentralisation et d'un pouvoir judiciaire fort et indépendant garantissant les droits individuels contre les empiètements de l'autorité. Ces notions sont essentielles dans la *Démocratie en Amérique* et présentent un programme bien articulé. Dans *l'Ancien régime et la Révolution*, Tocqueville revient une nouvelle fois sur les tendances centralisatrices, l'étouffement de la liberté politique, l'écrasement de l'individu et de son individualité, et il s'excuse de montrer encore dans ce nouveau livre « un goût bien intempestif pour la liberté ». (*O. C.*, t. II, vol. I, p. 73)

L'auteur se présente comme « un libéral d'une espèce nouvelle », mais pas pour les raisons qu'il donne. (Lettre à Eugène Stöffels, 24 juillet 1836 : *O. C.*, t. XVII, vol. 1, p. 296) Un grand respect pour la justice, un sentiment d'amour de l'ordre et des lois, un attachement profond et raisonné pour la morale et les croyances religieuses caractérisent aussi Frédéric Bastiat, dont la doctrine et le positionnement sont cependant très différents.

Tocqueville accorde une place primordiale à la liberté politique, tandis que Frédéric Bastiat s'intéresse à la liberté du choix, entendue de manière

globale ; le premier s'intéresse à l'auto-détermination collective, nationale ou locale, tandis que le second privilégie l'auto-détermination individuelle et la transformation des services publics en services privés.

Ces insuffisances s'expliquent par le fait que le libéralisme de Tocqueville est essentiellement aristocratique. On sait qu'il rompit avec son milieu et même avec sa famille, pour embrasser les idéaux de la Révolution française. (*O. C.*, t. XVII, vol. 2, p. 341). Mais l'hérédité pesait sur lui et lui donnait des goûts, des aspirations, un élan de cœur qu'il n'était pas le maître de vaincre. Or l'aristocratie a ceci de particulier, que des deux moyens de s'enrichir — l'échange libre ou la contrainte —, elle rejette le premier et lui préfère le second. À l'origine, l'aristocratie s'occupe des métiers de la guerre et de la domination politique, qui deviennent un monopole transmis par l'hérédité, tandis que les métiers de l'agriculture, du commerce et de l'artisanat, sont exercés en dehors d'elle.

Or Alexis de Tocqueville est tout entier dans cette tradition. Parmi ses ancêtres figurent des compagnons de Guillaume le conquérant, partis en Angleterre pour « gaigner », spoliant les propriétaires de leurs terres et de leurs biens, et levant des butins sur la population. (A. G. Simon, *Histoire généalogique des Clérel, seigneurs de Rampan. Tocqueville, etc.* 1954, p. 7-8, et *O. C.*, t. VIII, vol. 1, p. 50) En plein XIX^e siècle, Tocqueville continue de faire sienne la théorie de l'opposition des intérêts nationaux, contre la théorie concurrente de l'harmonie par le commerce libre, portée par Frédéric Bastiat. « Prendre une position » dans une contrée, même occupée, ne lui paraît jamais répréhensible par principe, et il se réserve la liberté de juger des opportunités au cas par cas. La force de ses idées l'amène toutefois à suivre avec beaucoup de répugnance le premier mouvement colonisateur, et ce n'est pas la moindre curiosité que cette contrariété, qui s'étale partout dans sa correspondance, entre la moralité théorique de la spoliation, et l'inconvenance de sa pratique. (*O. C.*, t. XVII, vol. 2, p. 607 ; idem, vol. 3, p. 26 et p. 537)

La pratique du pouvoir politique, la protection ou l'agrandissement de la domination politique, son aménagement en interne par la décentralisation, l'emploi de la presse comme guide sûr, tout cela fait partie de l'héritage mental de Tocqueville, qu'il doit à ses ancêtres et à son milieu. Son père, ses frères, ses neveux, ses amis, tous apprécient les mêmes choses. Même Louis de Kergorlay, qui s'est reconvertis dans l'industrie au grand dam de Tocqueville, confesse que son seul vrai moment de bonheur dans toute sa jeunesse, fut ses deux ou trois mois à Alger, quand il participait à la conquête militaire de la future colonie. (Lettre à Alexis de Tocqueville, 30 juin 1837 : *O. C.*, t. XIII, vol. 1, p. 458) Hippolyte, le frère aîné d'Alexis, regrettait

amèrement de ne pas y avoir participé. (*O. C.*, t. XIV, p. 64) Et la nouvelle génération non plus n'a pas varié. Devant un Alexis de Tocqueville loin d'être critique envers la carrière choisie par ses neveux, Hubert s'est lancé dans la diplomatie et René a commencé une carrière militaire, servant notamment en Algérie. Pareillement, Antonin, le fils de sa cousine Eugénie de Grancey, officier de marine, participa à la campagne de Chine comme attaché à l'état-major britannique après avoir combattu en Crimée. Tant est irrésistible la puissance de l'hérédité.

Alexis de Tocqueville, qui avait failli se lancer dans une carrière militaire, ressentait, en parallèle, un profond mépris pour les travaux industriels. (*O. C.*, t. XIII, vol. 2, p. 264) Il évoluait dans des cercles nombreux, académiques, politiques, littéraires, mais il ne fréquenta pas le monde économique et la Chaussée-d'Antin. (*O. C.*, t. XVII, vol. 3, p. 362, et t. XIV, p. 23) Les classes moyennes l'attiraient par leur simplicité et leur honnêteté, mais leurs manières lui étaient profondément antipathiques, et il fuyait leur société. (*O. C.*, t. XVII, vol. 1, p. 234)

Comment, dans ces conditions, Alexis de Tocqueville aurait-il appuyé de son autorité le libéralisme économique, la liberté du travail, qui est si englobante — car dire la messe est un travail, écrire un article de journal est un travail, etc. ? Les discussions économiques l'embarrassaient, il disait n'y rien entendre, ou si peu qu'en raisonner lui était pénible. (*O. C.*, t. XIV, p. 235 ; t. XVII, vol. 2, p. 423 ; et t. XVII, vol. 3, p. 211) Il croyait, certes, à l'utilité de la liberté du commerce, à la fécondité de l'initiative individuelle et de la libre entreprise ; il combattait le socialisme et le saint-simonisme ; mais c'était sans consistance théorique et sans goût, car pour lui l'essentiel était ailleurs. Et tel fut, pour le dire d'un mot, sa plus grande erreur : d'avoir représenté la liberté politique comme une fin, tandis qu'elle n'est au mieux qu'un moyen ; la fin, c'est la liberté individuelle, l'autonomie individuelle, compromise par le pouvoir, quel qu'il soit. C'était, encore une fois, la suite de son enracinement aristocratique : car la liberté politique est une fin pour l'aristocratie, qui vit des métiers liés au pouvoir, mais elle n'en est pas une pour les masses, qui veulent surtout faire leurs affaires.